

Procès-Verbal Assemblée Générale
Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Tennis
Samedi 16 Décembre 2017
Centre de Congrès « Le Dôme » - 11000 Carcassonne

Présents : Les membres du Comité Directeur transitoire de la Ligue

Pierre DOUMAYROU, Président - Eric LARGERON, Vice-Président - Elisabeth CHRYSOCHOOS, Secrétaire Générale - Serge MARTY, Trésorier Général - Irène BACLE - Philippe BELOU - Gérard BERMOND - Claude BONNET - Christophe CARACATSANIS - Philippe CHAUMERLIAC - Alain COURONNE - Jean-Jacques CROGNIER - Laurent DARCOS - Pierre DUPLAN - Christophe JACQUART - Olivier LAGIER - Bernard MASSINES - Anne-Marie MAURETTE - Nicolas MIGUEL - Laurent POUGET - Jean-Louis REY - Michèle ROBERT - Pierre ROUANET - Michel VERDIER.

Invités présents:

Alain BIAU, Président d'honneur - Marie-Laurence COLOMBINI, Commissaire aux comptes - Jean-Bernard AUDIER, adjoint au maire de Carcassonne - Kamal CHIBLI, Vice-président du Conseil Régional d'OCCITANIE - Eric JOURNAUX, Directeur du CREPS de Toulouse.

Invités excusés :

Pascal ETIENNE, Directeur DRJSCS Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées - Frédéric MANSUY, Directeur du CREPS de Montpellier

Assistent à l'Assemblée :

La Commission régionale des litiges :

Brice JOFFRE, Président - Jean-Louis DARLAY - Pierre ASTIER - Michèle KERMARREC -

L'équipe technique :

Mathieu BALTHAZARD - Marc BARBIER - François BONNE - Philippe BRESCIANI - Sophie BRISSON - Franck CABANES - Frédéric FORTE - Alain FOSSE - Pascal LAGUIAN - Christophe LEMESLE - Florent LEVEQUE - Philippe LOPEZ-MENARD - Grégory LOUIS - Nicolas RATEL - Michel ROUBELET - Élodie ROUZIER - Patrick VERGNES

Les Conseillers en développement :

Nathalie DOMERGUE - Brigitte LABORIE-PORTEIX - Jean-François LARNAC - Audrey MORONVAL - Karine PEREZ - Jean RENAUD.

Le personnel administratif de la Ligue :

Catherine BARRES - Lalia BENABOURA - Anne-Marie COURDY - Céline ERASME - Géraldine GRAPIN - François MEURIOT - Catherine RIEUVERNET - Christine SANNINO - Jean-Claude SANYAS.

Les partenaires : Pierre BOUCHE, Tecnifibre, Frédéric TUZI, TV Sport Events, Lionel CESARI, Montpellier Events et Johann HENNACHE.

Les Présidents ou délégués des clubs :

ARIEGE (09) : 6 clubs présents totalisant 29 voix :

FOIX TENNIS - LAROQUE D'OLMES TC - PAMIER TC - ST GIRONS TC - TC VERNIOLLAIS - TC PAYS D'OLMES

AUDE (11) : 21 clubs présents totalisant 92 voix :

ET MALEPERE - ENTENTE TENNIS CLAPE - TC BELPECH - ACACIA TC - ASPTT CARCASSONNE - TC CHALABRAIS - COUIZA TC - ATC CUXANAIS - TC DURBAN - ATP FLEURY ST PIERRE LA MER - TC DE LIMOUX - TC LUC SUR ORBIEU - TC MONTAZELOIS - ASS NARBONNAISE DE TENNIS - TC NARBONNE ST GEORGES - TC NOUVELLOIS - TC SALLELES - TC SIGEAN - MJC TUCHAN - CABARDES TC - CIS VILLEMUSTAUSOU

AVEYRON (12) : 7 clubs présents totalisant 33 voix :

CAPDENAC TC - FONTANGES TC - MILLAU SOM TENNIS - RIEUPEYROUX TC - RODEZ TC RUTHENOIS - VILLEFRANCHE DE ROUERGUE TC - VILLENEUVE D'AVEYRON

GARD : 13 clubs présents totalisant 73 voix :

TC ALESIEU - TC ECOLE DES MINES D'ALES - TC LES ROQUETTES-BAGNOLS - TC CAVEIRAC - TCM CONNAUX - TENNIS CLUB DE GARONS - TC LES MAGES - TC MANDUEL - AS BAS RHONE LANGUEDOC - TC NIMES - TC LES HAUTS DE NIMES - TC RODILHAN - TC DU DUCHE-UZES

HAUTE GARONNE (31) : 43 clubs présents totalisant 292 voix :

ASPET ENCAUSSE TC - AUZIELLE-LAUZERVILLE TC - BALMA TC - BAZIEGE TC - BERAT TC - BLAGNAC TC - BOUSSENS CASSAGNE MAZERES TENNIS - CASTANET TOLOSAN TC - CASTELGINEST TC - COLOMIERS US TC - CORNEBARRIEU TC - CUGNAUX JS TC - FENOUILLET TC - FONSORBES TC - FONTENILLES TC - LABARTHE RIVIERE TC - LABASTIDE ST SERNIN TC - LAPEYROUSE FOSSAT TC - LAUNAGUET RACING TC -

LESPINASSE TC - LHERM TC - LIFT AND SLICE - LONGAGES TC - MONTERON TC - MONTRABE TC - MURET TC - NAILLOUX TC - NOE TENNIS CLUB - PECHBONNIEU TC - PORTET ETOILE TC - RAMONVILLE US TC - REVEL ST FERREOL TCM – ROQUETTES TC – ST GAUDENS TC – SAINT JEAN TC – SAINT JORY TC – SAINT ORENS TC – SAUVETERRE TC – STADE TOULOUSAIN TC – TAC TENNIS CLUB – TOAC TENNIS CLUB – TUC TENNIS CLUB – VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS TC

GERES (32) : 8 clubs présents totalisant 48 voix :

AUCH TC – BARRAN TC – CONDOM TC – ISLE JOURDAIN TC - MASSEUBE TC - NOGARO-LE HOUGA TC - TC DE LA SAVE – VIS FEZENSAC TC

HERAULT (34) : 32 clubs présents totalisant 172 voix :

TC BAILLARGUES - TC BALARUCOIS - TC BASSAN - ASPTT BEZIERS - CO CARNON - CLAPIERS TENNIS CLUB - TC COLOMBIERS - TC DE CRUZY - TC POMEROLS FLORENSAC - TCM JUVIGNAC - TC DE LA GRANDE MOTTE - TC LAPEYRADOIS - TC MARSEILLAN - TC MIREVALAIS - TC MONTARNAUD - ASPTT MONTPELLIER - TC MONTPELLIER - TC MURVIEL LES MONTPELLIER - TENNIS MUNICIPAL DE PEROLS - TC PORTIRAGNES - TC DE RESTINCLIERES - TC SAINT GELY DU FESC - TC SAINT GENIES DE FONTEDIT - TC SAINT GEORGES D'ORQUES - TC SAINT JEAN DE VEDAS - TC SETE - ASPTT SETE - TC TEYRAN - VALRAS TENNIS - TC VENDARGUES - TC VILLENEUVOIS - TC MAGUELONE

LOT (46) : 6 clubs présent totalisant 25 voix :

CAHORS TC – CALAMANE TC – FIGEAC TC – FLAUJAC POUJOLS TC – LUZECH TC – MARTEL TC

LOZERE (48) : 1 club présent totalisant 3 voix :

TC CANOURGUAIS

HAUTES PYRENEES (65) : 10 clubs présents totalisant 45 voix :

BAGNERES DE BIGORRE TENNIS – GALAN TC – LAMARQUE PONTACQ – LOUEY TC – MAGNOAC TC - ODOS TC – SEMEAC OLYMPIQUE TENNIS – TARBES TC UAT – TC LAVEDAN ARGELES PIERREFITTE - TENNIS SQUASH LES PEUPLIERS

PYRENEES ORIENTALES (66) : 15 clubs présents totalisant 66 voix :

TC BOMPAS - CABESTANY OC - CANET 66 TENNIS - TC DUILHAC SOUS PEYREPERTUSE - TC ILLIBERIEN - TC ILLOIS - TC BELLEGARDE LE PERTHUS - TC VALLESPR MAUREILLAS - USAP TENNIS - USC MOULIN A VENT - TC SOREDE – USA TOULOUGES – TC VERNET LES BAINS - TC VILLEMOLAQUE - TC VILLENEUVE DE LA RAHO

TARN (81) : 10 clubs présents totalisant 58 voix :

TC D'ALBI – DOURGNE OLYMPIQUE TC – LAGARRIGUE TC – LAVAU TC – PUYLAURENS CUQ TOULZA TC – RAQUETTES DES RIVES DU TARN – ST SULPICE LA POINTE TC – SOREZE TC – TC A PAYS MAZAMETAIN – USSP ALBI TENNIS

TARN ET GARONNE (82) : 11 clubs présents totalisant 56 voix :

ASS TENNIS MONTAUBAN ATM – BEAUMONT DE LOMAGNE TC - CASTELSARRASIN TC - GARONNE TENNIS - LAFRANCAISE TENNIS - MOISSAC TC – MOLIERES TC MALIVERT – NEGREPELISSE TC – ST ETIENNE TC - TC GRISOLLES - VALENCE D'AGEN TC

Nombre total de voix : 785 clubs inscrits représentant 2907 voix

Le quorum est de (20% des voix) : 581 voix

AU TOTAL 183 CLUBS PRÉSENTS TOTALISENT 992 VOIX

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.



Ouverture de la séance : 10h50

Pierre DOUMAYROU, Président de la ligue Occitanie ouvre cette assemblée générale en demandant de respecter une minute de silence pour les victimes de l'accident de Millas.

Il prononce ensuite un discours d'accueil en remerciant les participants d'avoir bien voulu consacrer une journée pour cette première Assemblée Générale de notre Ligue d'OCCITANIE, et présente les personnes à la table :

- Monsieur Eric JOURNAUX, Directeur du CREPS Toulouse
- Monsieur Kamal CHIBLI, Vice-Président du Conseil Régional Occitanie Pyrénées Méditerranée, représentant Madame Carole DELGA
- Monsieur Jean-Bernard AUDIER, Adjoint au Maire de CARCASSONNE
- Monsieur Alain COURONNE, Ancien Secrétaire Général de la Ligue Midi-Pyrénées
- Monsieur Eric LARGERON, Vice-Président de la Ligue Occitanie
- Madame Elisabeth CHRYSOCHOOS, Secrétaire Générale de la Ligue Occitanie
- Monsieur Serge MARTY, Trésorier de la Ligue Occitanie

Avant de céder la parole à Jean-Bernard AUDIER, il excuse Pascal ETIENNE, Directeur de la DRJSCS, qui ne peut être présent.

Jean-Bernard AUDIER, en sa qualité d'adjoint au maire de Carcassonne et de membre sortant de l'ex Ligue Languedoc-Roussillon, est très heureux d'accueillir cette assemblée, dans la salle du Dôme, ouverte depuis peu. La nouvelle Ligue Occitanie couvre un très grand territoire, la situation géographique de Carcassonne et l'aménagement technique moderne de cette salle en fait un lieu privilégié. Il tient à préciser que ce sera toujours avec un grand plaisir que la municipalité accueillera de prochaines réunions. Il conclut en souhaitant une bonne assemblée générale à tous les participants.

INTERVENTION DE PIERRE DOUMAYROU - PRESIDENT

Avant tout propos, je souhaite évoquer la victoire de l'équipe de France en Coupe Davis. C'est la seule compétition où le Tennis devient un sport d'équipe et cela change tout.

Espérons que cette victoire soit porteuse de nouveaux licenciés !

La FFT est au global à -5,50 %, 2 000 licences de moins, c'est pour notre ligue 30 000 € de rentrée en moins.

Mais revenons à notre ordre du jour :

Nous sommes aujourd'hui réunis pour cette première assemblée générale électorale de notre nouvelle ligue d'OCCITANIE Pyrénées Méditerranée.

Elle est née de l'obligation qui a été faite à toutes les fédérations sportives d'aligner les ligues régionales sur les régions administratives.

Dans les 11 des 13 assemblées générales des Comités Départementaux auxquelles j'ai participé, je me suis clairement exprimé sur cette obligation qui n'a pas tenu compte de la dimension associative et bénévole de la gestion du sport !

Pour information, l'Occitanie est 2 fois plus grande que la Belgique et plus grande que l'Irlande.

La région représente 9% de la population française, 13% du territoire et 9% des licenciés de la FFT.

Pour être précis, nous sommes donc 92 000 licenciés dans les 810 clubs des 13 Départements d'Occitanie.

Pour la constitution de cette nouvelle Ligue, je me dois de vous rendre compte du très bon climat et de la convivialité qui a caractérisé toutes nos réunions qui se sont déroulées très près d'ici, au Comité de l'Aude à Trèbes. Je tiens à remercier Eric LARGERON, Elisabeth CHRYSOCHOOS, Olivier LAGIER pour leur constructive participation.

Au cours des réunions de la gouvernance provisoire, il nous est clairement apparu qu'au moins sportivement, il nous fallait créer une zone Méditerranée et une zone Pyrénées. Ceci pour éviter de faire jouer Tarbes contre Nîmes, ou Port-Vendres contre Cahors.

Je souhaite maintenant vous éclairer sur la nouvelle gouvernance.

Le nouveau Comité Directeur comprend 50 membres représentant les 13 départements. L'âge moyen est de 57 ans.

- 13 présidents de Comités (dont 1 Dame)
- 14 présidents de clubs (dont 6 féminines)
- 16 féminines sont présentes sur cette liste
- 27 candidats sont issus de l'ancienne ligue Midi-Pyrénées et 23 de Languedoc-Roussillon.

Tous les candidats à ce Comité de Direction, ont commencé par être dirigeant de club, vous comprendrez donc que le club sera bien au centre de nos préoccupations.

Tout à l'heure avant les votes, je vous présenterai toutes les personnes qui ont accepté de s'investir dans cette nouvelle aventure, qui, ne nous le cachons pas sera très complexe.

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Assemblée Statutaire

- Approbation des PV des Assemblées Générales du 30 septembre 2017 des anciennes ligues MP et LR et le PV de l'Assemblée Générale du 7 janvier 2017 de la ligue MP
- Compte rendu d'activité ex Ligue Midi Pyrénées
- Compte rendu d'activité ex Ligue Languedoc Roussillon
- Compte rendu financier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017, du budget de l'exercice du 1^{er} octobre 2017 au 31 août 2018, et de l'affectation du résultat Assemblée Elective
- Election du Comité directeur de la ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée
- Election des délégués et suppléants à l'AG de la FFT
- Questions diverses
- Différentes allocutions
- Remise des médailles

I - APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES

Du 30 Septembre 2017 pour les anciennes ligues MP et LR et du 7 Janvier 2017 pour la ligue MP

Aucune remarque n'étant faite, les PV sont adoptés à l'unanimité.

II - RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA LIGUE MIDI PYRENEES PRESENTE PAR SON SECRETAIRE GENERAL : Alain COURONNE

En date du 30 Novembre 2017, vous avez reçu la convocation à l'Assemblée Générale et comme tous les ans, l'ensemble des comptes rendus d'activité 2017 des Commissions Régionales de la Ligue Midi-Pyrénées. Très détaillés, ils vous donnent un aperçu complet de l'activité de notre Ligue.

Par suite, dans ce rapport et afin de ne pas alourdir notre Assemblée Générale, je n'en mentionnerai que les points forts.

1 - LICENCES - CLUBS

Nous avons enregistré cette année :

48 747 licences, soit une baisse de -1,32% par rapport à 2016 (-654 licences)

Ces licences sont ainsi réparties :

25 130 licences jeunes (51,55%), +0,36 %
23 617 licences adultes (48,45%), -3,05 %

Dames : 14 924 licences, 30,6%

Messieurs : 33 823 licences, 69,4%

A titre indicatif, la Fédération Française de Tennis a enregistré en 2017 : 1 018 721 licences, soit une baisse de -1,98% (20 616 licences), ainsi réparties :

524 568 licences Jeunes, -1,45%

499 153 licences Adultes, -2,55%

Le Hit-Parade des clubs de notre Ligue est le suivant :

1 - US COLOMIERS TENNIS	:	1 269 licenciés
2 - TC BALMA	:	1 000 licenciés
3 - STADE TOULOUSAIN	:	958 licenciés

Tous les clubs de la Ligue utilisent maintenant le **logiciel ADOC**, mis en place par la FFT, pour les aider dans leurs tâches quotidiennes : enregistrement des licences, réservation de terrains, communication, gestion de la trésorerie ...

2 - TROPHEE PHILIPPE CHATRIER REGIONAL

Michel VERDIER, maître d'œuvre de ce classement, a établi le classement d'après les règles éditées par la FFT : résultats obtenus par les clubs lors des Championnats Régionaux de Ligue.

1 - STADE TOULOUSAIN	140 points
2 - TC BLAGNAC	122 points
3 - US COLOMIERS TENNIS	40 points
4 - U.A. TARBES TENNIS	35 points

3 - ACTIVITE SPORTIVE

- Jeunes

Mention à Hugo GASTON (TC BLAGNAC), né en 2000, classement : - 15, Champion de France en Double, 17/18 ans.

- Seniors

1^{ère} Série Dames

Progression au classement 1^{ère} série Dames de Tessah ANDRIANJAFITRIMO, qui passe de la 13^{ème} à la 9^{ème} place

1^{ère} Série Messieurs

Kenny DE SCHEPPER, n°15

Et accession à la 1^{ère} Série de :

Benjamin BONZI, n°19

Sadio DOUMBIA, n°24

A noter également :

Top 60 : Fabien REBOUL, n°45

• Vainqueurs de la Division Qualificative à la Division Nationale 4 (DQDN4) et par suite accédant au Championnat de France Nationale 4 :

TC ALBI chez les Dames

TC CASTANET chez les Messieurs

• **Championnat de France par équipes 2017** : 10 équipes Dames et 12 équipes Messieurs ont évolué dans les différentes divisions de ce Championnat.

• **Championnat Régional Individuel** - Critérium 2^{ème} série - Sont champions régionaux 2017 :

Dames : Olivia CROUCHENT, TC Saint Sulpice, Classement 0

Messieurs : Fabien REBOUL, Stade Toulousain, n°45

- Seniors Plus

Très vives félicitations à :

- **Séverine PINAUD** (TC Saint Jean) :

Championne du Monde 40 ans avec l'équipe de France

Championne de France 40 ans en Simple et en Double, avec pour partenaire Olivia CROUCHENT

- **Michel BOUZIGUES** (U.A.Tarbes) Champion de France 75 ans en Double

- **L'équipe Messieurs 70 ans de la Ligue Midi-Pyrénées**, championne de France 2017

- **L'équipe Messieurs 45 ans du Stade Toulousain**, championne de France 2017

A signaler également :

L'équipe Dames 35 ans du Stade Toulousain, championne d'Europe par équipes Seniors Plus

Et l'équipe Messieurs 45 ans du Stade Toulousain, Vice-Championne d'Europe par équipe Seniors Plus.

- Tennis Entreprise

Activité toujours très intense :

Banque Populaire - ½ finaliste de la Coupe de France en Mixte

2 187 adhérents répartis sur 176 sections Tennis Entreprise, **ce qui en fait la n°1 française.**

- Tournois

Epreuves phares de la Ligue :

1 – Jeunes : Tournoi des PETITS AS de TARBES

2 – Dames : WTA Women de SAINT GAUDENS

CNGT de RODEZ - AVEYRON

3 – Messieurs : ITF Men's « Internationaux de Tennis de TOULOUSE-BALMA - ITTB »

ITF Men's « Internationaux de Tennis ATM MONTAUBAN »

ITF Men's « Internationaux de Tennis BAGNERES DE BIGORRE »

ITF Men's « Internationaux de Tennis RODEZ »

4 - Tournoi International BNP PARIBAS TENNIS HANDISPORT DE TOULOUSE-BALMA

5 - Circuit des Raquettes LA DEPECHE DU MIDI - BNP PARIBAS

Tournois homologués :

844 tournois homologués dont :

287 tournois Open

361 tournois de Jeunes

136 tournois Internes

60 TMC Dames + Adultes

- Beach Tennis

Champions Midi-Pyrénées 2017

Dames : Maïna ESSOLHI / Séverine HOLGADO (TC Flaujac-Poujols)
Messieurs : David MOTTIN (Lift and Slice) / Cyrille LAMY (TC Castanet)
15/16 ans Dames : Manon CARADONA (TC Les Peupliers) / Doriane TOUYA (TC Galan)
15/16 ans Garçons : Tao AURIOL / Rémi VIGNOLLES (TC Saint Sulpice)

Classement français : 1 190 Dames et 1 915 Messieurs

Classement français des meilleurs de Midi-Pyrénées :

Maïna ESSOLHI, n°31 Séverine HOLGADO, n°43
David MOTTIN, n°36 Cyrille LAMY, n°57

- Padel

Champions Midi-Pyrénées 2017

Dames : Déborah ALQUIER (P. Fabre Castres) / Marianne VANDAELE (TC Saint Jean)
Messieurs : Johan BERGERON / Bastien BLANQUE (Toulouse Padel Club)

Champions de France 2017

Johan BERGERON / Bastien BLANQUE

Classement français : 448 Dames et 2 842 Messieurs

Marianne VANDAELE, n°8 Déborah ALQUIER, n°11
Johan BERGERON, n°1 Bastien BLANQUE, n°1

- Handisport

10ème édition de l'Open International BNP PARIBAS TENNIS HANDISPORT DE TOULOUSE-BALMA du 8 au 12 Novembre 2017.

Vainqueurs :

Dames : Christine SHOENN
Messieurs : David DALMASSO
Quads : Sébastien SANCE

- Tennis Féminin

Très grosse activité du Tennis Féminin en 2017 :

- Raquettes FFT, Circuit « ELLES'TENNIS » (Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon), Labellisation « ELLES'TENNIS »...

- Arbitrage

Un des fleurons de notre activité, qui permet un bon déroulement de nos compétitions.

Sa représentation au niveau national : 3 juges-arbitres et 7 arbitres internationaux - 11 arbitres niveau A3 - 10 formateurs FA3 - 6 juges-arbitres JAE 3 - 4 Formateurs FJAE3.

4 - DÉVELOPPEMENT - VIE FÉDÉRALE

Cette commission a un rôle très important au sein de la Ligue, puisque sa mission est, d'une part, d'informer les clubs des différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre, des animations qu'ils peuvent mettre en place, et d'autre part, de les aider dans leur fonctionnement : constitution de dossiers, mise en place ADOC ...

Dans ce but, nos 2 CED : Audrey MORONVAL et Jean RENAUD accomplissent un travail remarquable : 224 visites de clubs en 2017 - participation à 25 réunions de secteur, organisation d'épreuves.

Je pense qu'on peut les féliciter chaleureusement, car ils ont une très haute connaissance de leur fonction.

5 - REMERCIEMENTS

Avant de conclure ce rapport, je voudrais remercier bien sincèrement le personnel Administratif de notre Ligue pour la qualité et le sérieux de leur travail, accompli toujours dans la bonne humeur et une grande disponibilité, sans oublier Jean-Claude SANYAS, notre Agent d'Entretien.

Mes remerciements iront aussi, à vous tous : Bénévoles de tous ordres, pour la contribution que vous apportez au bon fonctionnement de notre Ligue, de nos Comités, de vos Clubs.

Je terminerai ce rapport avec un peu d'émotion :

C'est en effet, le dernier rapport d'activité de feu « Ligue Midi-Pyrénées de Tennis », puisque comme vous le savez tous, depuis le 1^{er} Octobre 2017, nous sommes devenu la LIGUE OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE DE TENNIS, suite à notre fusion avec nos amis de la Ligue LANGUEDOC-ROUSSILLON.

C'est une structure nouvelle que les élections qui vont suivre, va mettre en place.
C'est une tâche difficile qui nous attend, mais passionnante, et pour laquelle il faudra oser, en se rappelant ces paroles de SENEQUE :

**« CE N'EST PAS PARCE QUE LES CHOSES SONT DIFFICILES QU'ON N'OSE PAS,
MAIS PARCE QU'ON N'OSE PAS, QUE LES CHOSES SONT DIFFICILES »**

**III – RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA LIGUE LANGUEDOC ROUSSILLON
PRESENTE PAR SA SECRETAIRE GENERALE : Elisabeth CHRYSOCHOOS**

Mesdames, Messieurs

L'assemblée générale est le temps fort de notre vie associative, c'est un rendez-vous annuel où nous nous retrouvons pour partager un moment convivial et amical et où nous vous rendons compte de nos activités.

Cette année est un peu particulière de par la fusion de nos deux ligues, le cercle d'amis s'est élargi.

Si cette AG est la première de la ligue Occitanie, elle clôture les activités des ex ligues MP et LR, Alain Couronne vient de vous rendre compte du bilan pour MP, j'ai le plaisir de vous présenter celui de LR.

Vous avez pu consulter le document mis en ligne sur le site de la ligue. Je vous propose de faire un rapide tour d'horizon sur les points suivants :

- L'équipe de la ligue : élus et salariés
- Les partenaires
- Les infrastructures
- Les licenciés et les clubs
- Les activités
- Le centre de formation
- Les grands événements
- Palmarès national et international

Pendant ces 5 dernières années c'est une équipe constituée d'élus, de bénévoles et de permanents, salariés ou mis à disposition, qui a été au service des clubs et des licenciés pour encadrer le tennis, le Beach et le Padel sur le territoire LR.

Au cours de ce mandat, il y a eu des départs, des arrivées, en 2017, nous étions 28 au comité directeur et 20 permanents (5 administratifs, 4 CED et 11 membres de l'équipe technique.)

Je tiens ici à tous les remercier sincèrement, pour leurs actions, leur investissement, et je voudrais qu'ils soient mis à l'honneur tout au long de ce rapport, aux côtés des dirigeants de clubs, des enseignants qui participent au développement de notre sport.

Les activités de la ligue sont possibles grâce à nos partenaires, ils nous aident et nous accompagnent pour nos actions habituelles, et nos temps forts.

En termes d'infrastructures, nous sommes dotés depuis 2 ans d'un superbe bâtiment administratif que nous avons fait construire à la Grande Motte, et qui a été inauguré cette année, le 13 septembre.

En 2017, nous avons réalisé la vente de bureaux dont nous étions propriétaire, l'ancien siège des PO, et l'ancien siège de la ligue à Montpellier.

Pour trois départements l'Aude, le Gard, l'Hérault, les bâtiments appartiennent à la Ligue et sont mis gratuitement à la disposition des Comités Départementaux.

La ligue LR en quelques chiffres :

En 2017 nous totalisons 42 753 licenciés. Nous accusons encore une forte baisse de plus de 3% bien au-delà de la baisse nationale.

Le nombre de clubs ne varie pas trop, 377 clubs, 2 structures habilitées.

La ligue a pour mission d'aider et accompagner les clubs, cette aide au développement se traduit par :

Des visites de club aussi bien par les élus que les 4 CED, l'équipe technique ou François pour la formation des bénévoles

De l'aide à l'équipement une dizaine en 2017

Aides aux projets clubs (36 clubs), Aux clubs formateurs (42 type « régional », 5 type « national »), À la filière fille (23 clubs)

Prêt de matériel kit Beach, scolaire....

Assistance juridique, administrative, applications fédérales, formations, conseils par téléphone (ADOC CMS GS etc.)

Vous trouverez dans le rapport d'activité, les comptes rendus des différentes commissions et groupes de travail et tous les résultats et palmarès régional ou national.

Parmi nos missions :

L'organisation des championnats et différentes épreuves

Je voudrais d'abord rappeler que la compétition existe grâce à vous, bénévoles et dirigeants, arbitres et juges arbitres qui œuvrent dans les clubs, aux compétiteurs qui assurent le spectacle.

Merci aux clubs qui accueillent nos compétitions.

Félicitation aux joueuses et joueurs jeunes et moins jeunes qui ont participé à toutes ces épreuves.

Merci à tous ceux qui ont représenté dignement le Languedoc Roussillon en championnat de France.

Pour l'organisation de ces épreuves :

Michel Boyer et son équipe a encadré les épreuves par équipes seniors et seniors+,

Maryse Masson le Tennis-entreprise.

Jean-Louis Durand et le groupe des représentants des départements les épreuves jeunes

Marie Laurence Chabrier, Laurent Polge, pour l'Omnium, l'Espérance et le CRIT, Richard Revel pour les seniors+,

La Coupe Courtes coupe mythique du LR, managée par René Ranchoux a encore été un temps fort de notre activité.

Karine Perez bien que devenue entretemps CED de l'Aude a contribué à la préparation des compétitions régionales de Padel et Beach.

La compétition est inséparable de l'arbitrage, garant du bon déroulement La CRA et Marie Laurence Chabrier a contribué à ce que tous ces matchs individuels et par équipes se jouent dans un même esprit d'équité et de respect des règles.

La compétition c'est aussi le protocole de remise des prix, pour l'animation et la participation à différents comités de tournoi comme les p'tits crocos, coup de chapeau à Gayzak Copuroglu.

Michel Cazaban était toujours aux manettes pour le classement, et Jean-Bernard Audier a assuré le suivi médical de quelques jeunes espoirs de la ligue.

L'accompagnement des jeunes par notre politique sportive,

Organiser la formation de nos meilleurs jeunes et faciliter l'accès au haut niveau est une des missions importante de la ligue. Une étroite collaboration entre élus et équipe technique est indispensable pour la mener à bien. C'est Xavier Roset et Franck Cabanes cadre coordonnateur avec l'équipe technique de Ligue qui avaient cette charge.

Je tiens à y associer les enseignants dans les clubs qui sont aussi les relais de la mise en place de la politique jeune régionale.

Le développement du tennis féminin,

Véronique Carle a supervisé les raquettes FFT et contribué à la mise en place du 1^{er} TMC en commun avec MP « ELLES'TENNIS »

Le développement durable,

L'opération balles jaunes continue grâce à Richard Revel.

Le centre de formation

Depuis notre installation à la Grande Motte, le centre de formation est opérationnel.

La formation s'inscrit par rapport aux besoins exprimés par les enseignants de la région, nous avons donc proposé :

La formation de préparateur physique du jeune joueur de tennis, la préparation aux tests de sélection du DE, le DESJDPS, la formation du CQOAMT est déléguée dans les comités départementaux, depuis 2 ans la certification est faite en commun par la ligue.

Les résultats des formations sont dans le rapport d'activité, en 2017 c'était la première remise de diplôme pour la promo Eric Largeron du DESJEPS remise des diplômes le 13 octobre.

Les grands évènements

Création de l'Open des Pyramides un Future de 15000\$ masculin

Participation à l'OSDF plus de 200 bénévoles gérés par la ligue : placiers, chauffeurs, ramasseurs

Autres tournois importants dans la ligue LR :

ITF junior	CoDep P.O
ITF féminin	CoDep Hérault
2 CNGT messieurs	l'USAP Perpignan et Acacia Carcassonne
ITF 6500\$ Beach	FAC Frontignan

Palmarès national et international

Pour clôturer ce compte rendu je vous donnerai les résultats dont nous sommes fiers en 2017

Beaucoup d'équipes évoluent en championnat de France, nous mettons toujours en lumière celle du plus haut niveau telle que l'équipe féminine du Montpellier ASPTT Tennis qui a réussi brillamment à se maintenir. Après la saison 2017 pour 2018 (pour la saison en cours c'est un peu plus compliqué...)

En 2017, Dans ce club une licenciée dont vous avez sans doute entendu parler, Océane Dodin qui est N°5 en 2017 et monte n°4 en 2018.

Championnats de France

4 titres

Léa ROMAIN TC CRUZY 17/18 ans Championne de France
Carole MONNET TC CRUZY 15/16 ans Championne de France
Allan DESCHAMPS TC HAUTS DE NIMES 15/16 ans Champion de France en double
Chantal PERRISSIN ASPTT MONTPELLIER +55 Championne de France en double

5 finalistes

Michel AUDRY TC MEZE +75 Messieurs Vice-champion de France
Mylène HALEMAI ASPTT MONTPELLIER 15/16 ans Vice-championne de France en double
Elisabeth TOURREAU TC CAVEIRAC +45 ans Vice-championne de France en double
Alain VAYSET TC MONTPELLIER +65 Vice-champion de France en double messieurs
Régis COURTOIS et Mathieu GUEGANO TC FRONTIGNAN Beach Tennis Vice-champions de France

Titre mondial

Claire JALADE Championne du Monde avec l'Equipe de France +35 ans Coupe Suzanne Lenglen

Voilà cela conclut le rapport d'activité du Languedoc Roussillon,

La ligue Languedoc Roussillon n'existe plus en tant que telle depuis le 30 septembre elle a été dissoute pour constituer avec la ligue Midi Pyrénées : La ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Tennis.

Et cette saison 2018 est sous l'égide de cette nouvelle ligue.

La nouvelle ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée

Nous avons travaillé de concert avec les équipes de MP, dans un esprit d'équipe et de convivialité, et depuis le 30 septembre 2017 date de nos AG respectives la fusion est légalement actée.

Sur le plan comptable ; elle a pris effet au 1^{er} octobre 2016. Et Serge Marty vous présentera les comptes consolidés entre les 2 ligue MP et LR, mais je voudrais remercier Olivier Lagier le trésorier Général de LR pour tout ce qu'il nous a apporté toutes ces années et son action au sein de la Ligue LR.

L'objectif principal de cette fusion est d'assurer la continuité de l'objet social des 2 ligues, nous avons la volonté de garder les infrastructures et les salariés.

Le territoire est grand, 2^{ème} plus grande région de France métropolitaine avec 72 724 km²

La ligue, Pierre vous l'a rappelé, va représenter plus de 92 000 licenciés, 800 clubs, 13 comités départementaux..... 32 salariés ce qui en fait quand même une petite entreprise !!!

Depuis le 30 septembre, une période de gouvernance transitoire s'est mise en place jusqu'à aujourd'hui :

Avec un bureau composé de 8 membres (4 de Midi Pyrénées, 4 du Languedoc Roussillon) :

Et un Comité directeur composé de 24 membres, (16 de Midi Pyrénées; 8 du Languedoc Roussillon).

Les Commissions existantes de LR et MP ont travaillé en collaboration pour organiser ce début de saison.

En revanche une seule commission des litiges.

Merci à Brice Joffre et Jean Louis Darlay et toute leur équipe, car ils ont été opérationnels pour les 13 AG départementales et la nôtre et quelque fois le don d'ubiquité n'est pas chose difficile.

De nouveaux statuts régissent cette nouvelle Ligue :

- Modification du nom, calqué sur celui de la région
- Fonctionnement en 2 zones gérant les 13 départements
 - Zone Pyrénées : centre Balma (qui est également le siège social)
 - Zone méditerranée : centre la Grande Motte
- Introduction du para tennis aux côtés du tennis, du Beach et du Padel
- Modification de la date de l'exercice à partir de 2019 : 1^{er} septembre au 31 août (exercice sur 11 mois en 2018)
- Pour les élections :
 - Le vote par procuration n'est plus autorisé
 - Modification des quorums 20% pour l'AG; 35% s'il faut modifier les statuts ou la dissolution
 - Modification du nombre de délégués en fonction du nombre de licenciés
 - Modification du nombre d'élus au comité directeur (50 membres et au bureau 27)

Voilà la mise en place de cette nouvelle ligue va prendre un peu de temps, ça ne sera pas toujours facile, mais je ne doute pas du résultat final, Eric et Pierre partagent les mêmes valeurs et ont envie d'œuvrer dans le même sens pour le développement du tennis sur cette grande et belle région de l'Occitanie.

C'est une nouvelle aventure qui commence.

Une nouvelle aventure qui commence à laquelle je ne participerai pas, pour des raisons personnelles.

Ces cinq dernières années au sein de la ligue LR sont passées finalement très vite, je voudrais sincèrement adresser un grand merci à tous : membres du comité directeur, équipe administrative, équipe technique, équipe de

développement ça a été une expérience très enrichissante et un plaisir de travailler avec vous, Eric je voudrais te remercier pour la confiance que tu m'a toujours accordée.

Pierre, depuis que nous préparons cette fusion j'ai pu apprécier de travailler avec nos amis de midi PY, grand merci à vous tous également.

Une attention très particulière et tous mes remerciements aux deux équipes administratives (avec une pensée pour Cathy D qui ne pouvait être présente) qui ont préparé cette Assemblée Générale.

Je vous remercie de votre attention.

IV – COMPTE RENDU FINANCIER PRESENTE PAR Serge MARTY - TRESORIER GENERAL

INTRODUCTION

La fusion des deux ligues LR et MP a été actée par les deux assemblées générales le 30 septembre mais avec effet rétroactif sur le plan juridique et donc comptable au 1^{er} octobre 2016. Aussi mon rapport présente la consolidation des deux comptabilités des anciennes ligues qui avaient gardé leur indépendance de gestion pour tout l'exercice 2017. Ce rapport a été soumis à l'approbation du comité directeur de la gouvernance provisoire le 29 novembre dernier. Il n'a pas été aisé à réaliser car il a fallu dans le même temps revoir le volet social, tout cela dans un délai réduit d'un mois. Aussi, je tiens à chaleureusement remercier et féliciter Catherine Barres, secrétaire comptable qui nous a permis de réussir ce challenge. Merci également à Olivier LAGIER et Christine SANNINO pour leur parfaite collaboration. (Sauf indication contraire les nombres sont exprimés en k€)

RESULTATS EXERCICE 2017

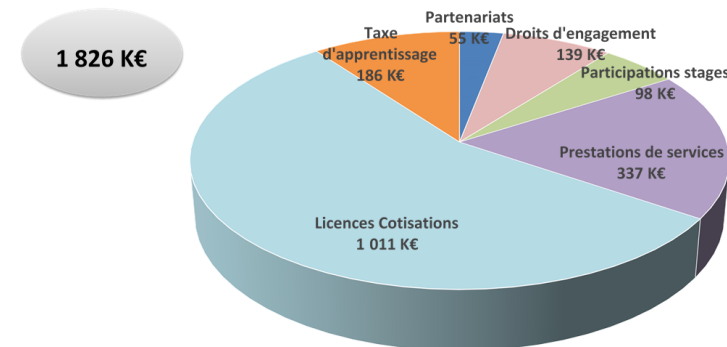
RESULTAT EXPLOITATION	- 187 347
RESULTAT FINANCIER	- 6 823
RESULTAT EXCEPTIONNEL	+ 204 714
RESULTAT EXERCICE	+ 10 543

Chaque ancienne ligue a contribué à l'obtention d'un résultat voisin de l'équilibre car excédentaire de 10 543 €.

Le résultat d'exploitation est traditionnellement déficitaire car il supporte une dotation aux amortissements et provisions de 325. L'élément plus significatif est la marge brute d'autofinancement qui ressort à +162.

Le résultat exceptionnel est majoré de 80 par la vente de deux immeubles à Montpellier et Perpignan.

PRODUITS DE GESTION COURANTE

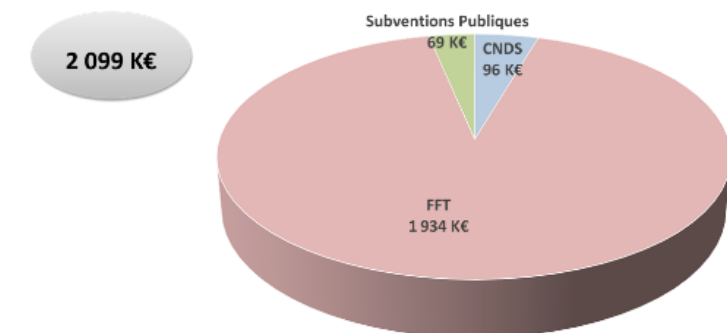


Ils sont stables et représentent 45% des produits. La part des licences reste prépondérante malgré la baisse du nombre, l'augmentation du prix de 2€ ne compensant pas car elle est affectée au financement de la modernisation du stade Roland Garros.

Les prestations de service sont les recettes procurées par nos deux centres de formation.

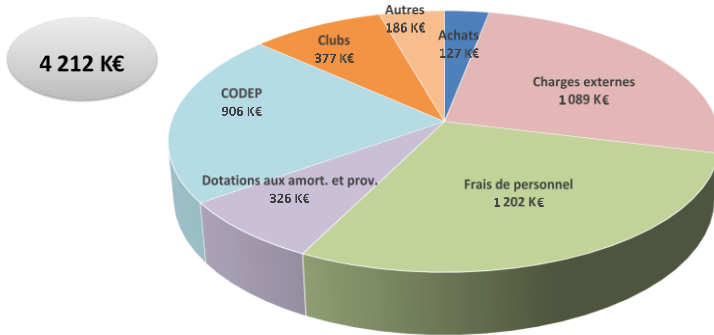
A noter que la collecte de la taxe d'apprentissage n'a été obtenue qu'en zone Pyrénées, il y a donc une marge de progression importante dès cet exercice 2018.

SUBVENTIONS



Soit 52% des produits. En baisse modérée 3%, mais régulière. Ainsi, l'aide fédérale -41, le CNDS -3 et les collectivités -28. Notons que l'aide fédérale est à hauteur de 48% des produits d'exploitation.

CHARGES

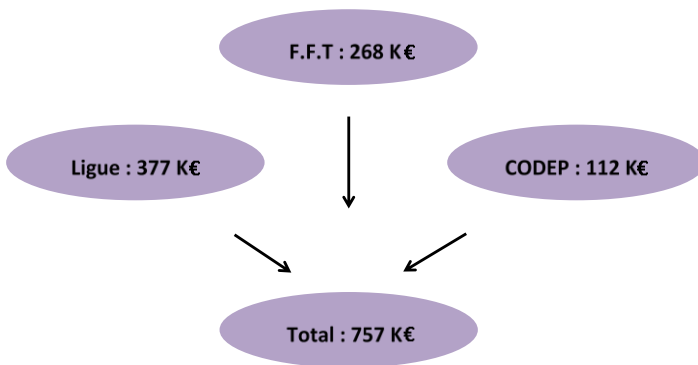


Augmentent de 1%.

Les frais de personnel sont stables à 28,5% des charges d'exploitation, soit très légèrement supérieurs au niveau constaté au plan national. Les charges externes sont directement liées au fonctionnement administratif de la ligue et à l'activité des équipes techniques et des centres de formation. Avec par ordre décroissant d'importance : l'hébergement 205, les déplacements 204, les honoraires 174, les réceptions 125, les récompenses et cadeaux 61 et les travaux d'entretien 48.

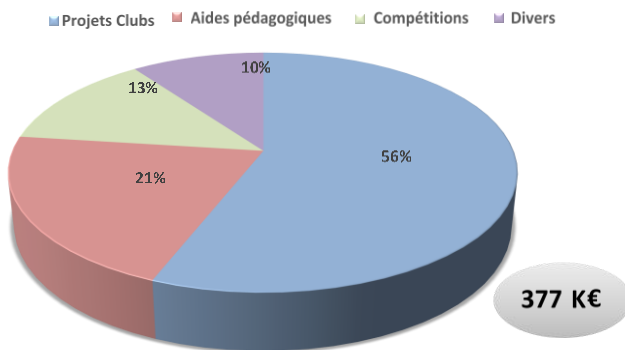
Les dépenses autres comprennent principalement les impôts et taxes 95 et les bourses accordées aux joueurs 85.

AIDES AUX CLUBS



Il s'agit des aides financières directes. Elles avoisinent 1 par club. La ligue est le principal pourvoyeur.

AIDES DE LA LIGUE AUX CLUBS

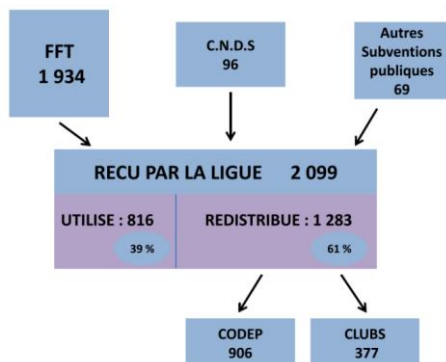


Elle a pu être augmentée grâce à l'apport de trésorerie généré par les deux ventes immobilières. Ainsi 66 supplémentaires ont permis d'aider à l'équipement des clubs de la zone Méditerranée notamment pour la construction de courts de Padel.

Les projets clubs sont destinés à soutenir leurs actions de développement.

L'aide pédagogique concerne les clubs formateurs.

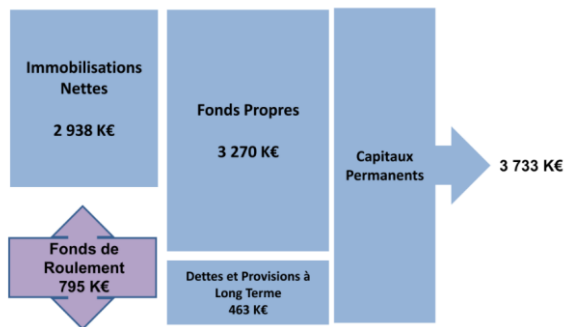
CIRCUIT DES SUBVENTIONS



Les deux chiffres à retenir de cette vue synthétique sont les 61% redistribués par la ligue qui représentent 30% des Charges globales d'exploitation.

BILAN

Structure du Bilan



Une analyse rapide de la partie haute du bilan. A souligner une baisse de 152 des capitaux permanents qui s'explique par l'amortissement des subventions d'investissement au passif et l'amortissement de l'actif immobilisé à l'actif. L'élément très positif à souligner est la hauteur du fonds de roulement qui progresse de 150. La partie basse du tableau non projetée fait état de 946 de disponibilités qui représentent un peu plus de neuf mois de charges salariales.

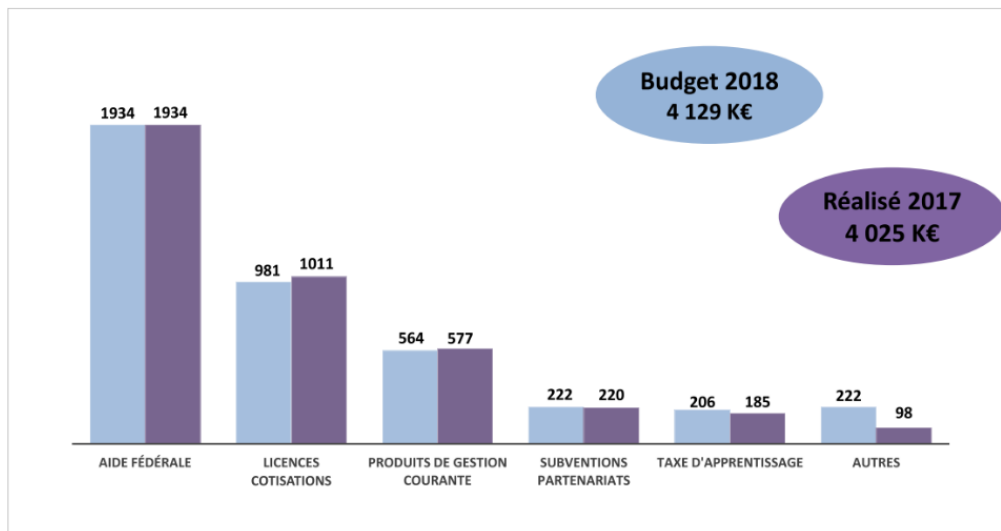
AFFECTATION DU RESULTAT DE 10 543 € AU FONDS ASSOCIATIF.

BUDGET 2018

INTRODUCTION

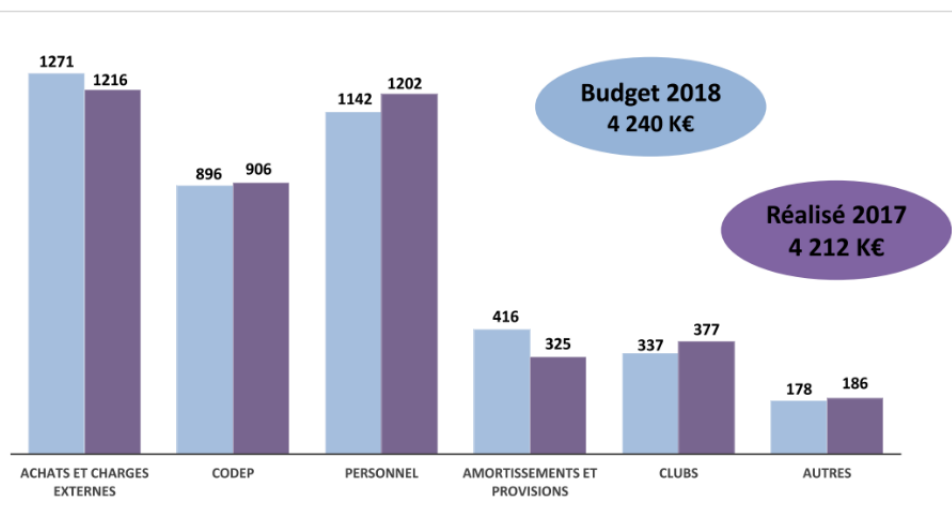
Approuvé le 29 novembre par le comité directeur ce budget est établi à partir de l'exploitation constatée en 2017. Il prend en compte deux changements importants et certains :
 Le passage de l'exercice de 12 à 11 mois qui impacte toutes les lignes du compte de résultats.
 L'absence de vente immobilière ayant un impact sur le résultat exceptionnel.
 Il demeure trois zones d'approximation importantes sur les incidences
 1 de l'extension géographique
 2 du fonctionnement fusionné de la partie administrative, de l'équipe technique régionale et du centre de formation
 3 de la politique sportive de la nouvelle DTN.
 La présentation du budget se limite au résultat d'exploitation.
 Si le résultat de l'exercice est à l'équilibre, le résultat d'exploitation va vous être proposé en déficit de 111 à comparer aux 187 de l'année précédente.

PRODUITS D'EXPLOITATION au 31 aout 2018



Une augmentation de 104 qui trouve sa principale explication dans l'augmentation de la reprise de provision pour indemnité de fin de carrière(IFC) en raison de l'extension de ce mode de gestion à l'ensemble des salariés de la ligue. L'aide fédérale a été annoncée comme maintenue.
 Pour le produit licences une baisse de 3% des effectifs est à prévoir et le prix de la licence est inchangé.
 La taxe d'apprentissage doit fortement progresser la zone de collecte étant quasiment doublée. Chacun à son niveau peut et doit s'impliquer dans cette démarche. Ne nous limitons pas car le nouveau centre de formation engage pour 300 k€ de dépenses éligibles à la taxe d'apprentissage.
 L'augmentation des charges autres provient de la gestion des IFC dont je viens de parler.

CHARGES D'EXPLOITATION au 31 aout 2018



Elles sont stables.

Le surcoût de la nouvelle politique de la DTN est pris en compte à hauteur de 29 sur le poste charges externes.

L'aide aux comités départementaux est fixée en totalisant leurs besoins exprimés lors de la constitution de leur budget.

Les frais de personnel tiennent compte du passage à 11 mois.

Une dotation supplémentaire d'IFC figure sur la ligne provisions symétriquement à la reprise évoquée dans les produits.

L'aide aux clubs revient à un niveau maintenant la continuité avec les exercices de 2016 et des années antérieures.

Il me reste à vous souhaiter une très bonne année sportive.

V – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Madame Marie-Laurence COLOMBINI, commissaire aux comptes, représentant FIDSUD AUDIT, tient à souligner la qualité des rapports présentés.

Elle informe l'assemblée qu'il ne lui a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L-612-5 du code de commerce.

Elle pointe le changement de méthode comptable survenu, relatif au traitement des indemnités de fin de carrière sur la structure absorbée exposée dans la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Elle donne lecture de son rapport et conclut en certifiant que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Ligue à la fin de cet exercice.

VI – APPROBATION DES COMPTES

Approbation des comptes de l'exercice clos du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017, et de l'affectation du résultat au fonds associatif.

Le vote se fait à main levée selon la décision de l'assemblée, Approbation à l'unanimité.

Approbation du Budget du 1^{er} octobre 2017 au 31 août 2018.

Le vote se fait à main levée selon la décision de l'assemblée, Approbation à l'unanimité.

ASSEMBLEE ELECTIVE

Pendant le dépouillement, intervention des membres de l'équipe technique et de développement.

INTERVENTION EQUIPE TECHNIQUE

Michel Roubelet, Patrick Vergnes et Franck Cabanes présentent à trois voix, l'équipe technique de ligue et la politique sportive.

La formation s'articule autour des clubs pour la mise en place de la politique fédérale, le repérage des 5 à 10 ans, les projets des 11 ans et plus, la qualité des enseignants par la formation continue. Ils reviennent ensuite sur la fusion et rappellent le travail commencé en commun depuis une année. L'objectif est d'harmoniser la politique sportive de mutualiser les moyens sur les 13 départements et les 2 métropoles.

INTERVENTION CONSEILLERS EN DEVELOPPEMENT

Audrey Moronval et Nathalie Domergue présentent l'équipe de développement et les rôles du conseiller en développement. Elles interviennent ensuite pour proposer 2 points particuliers, la réservation et le paiement en ligne, et l'évolution de l'aide à l'équipement.

VII - ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE

Prise de parole de Pierre DOUMAYROU et Eric LARGERON.

Eric LARGERON tient à remercier les présidents et délégués de clubs venus aujourd'hui, particulièrement ceux venus de loin et qui se sont levés tôt ce matin. Il reconnaît que la fusion déroge finalement à sa promesse de ne pas augmenter les déplacements. Ayant assisté à deux AG de la zone Pyrénées et quatre de la zone Méditerranée, il se rend compte qu'il y a somme toute, beaucoup de points communs entre les deux zones. Il félicite les douze présidents et la seule présidente élus lors des AG des comités départementaux.

Cette 1^{ère} AG de la Ligue Occitanie se déroule dans une bonne ambiance avec une écoute religieuse des participants, il n'y pas beaucoup de questions, mais il est à espérer que le message passe bien.

La fusion permettra à chacun d'apporter son savoir-faire, les résultats sportifs de l'ex LR, ont été très bons cette année, nous avons accompagné les projets forts en faisant confiance, d'où les titres.

Avant de conclure Eric souhaite la bienvenue à Séverine Beltrame, qui pourrait symboliser cette fusion puisqu'après avoir été formée par un gersois, elle est maintenant capitaine de l'équipe du MAT (Montpellier ASPTT Tennis), et vainqueur de l'ITF Montpellier, et si elle est celle qui sans doute a été la moins aidée, elle est celle qui a le mieux rendu à la ligue LR.

Enfin, Eric LARGERON appelle l'assemblée à voter pour la liste menée par Pierre DOUMAYROU, même si elle est seule candidate, il est important de montrer son adhésion. Il souhaite de bonnes fêtes et une bonne saison tennistique 2018.

Pierre DOUMAYROU présente le projet et les candidats au Comité Directeur :

LE PROJET « OCCITANIE 2020 »

Au niveau Sportif

- mise en place de la politique de la nouvelle DTN qui 10 mois après les élections commence à voir le jour...
- l'adaptation de nos écoles de tennis pour fidéliser davantage les jeunes
- développement du Padel, Beach, et Para Tennis auxquels nous devons apporter une attention particulière.

Au niveau du Développement

- engager une concertation avec tous les acteurs dirigeants, enseignants ...
- innover partout où cela sera possible car les licenciés ont besoin de sentir que nous sommes une ligue qui évolue, anticipe, c'est-à-dire une ligue en marche ! (sans jeu de mots ...)

Au niveau des Ressources Humaines et les Finances

- car la base de notre organisation repose sur l'humain, les principes de respect et d'équité seront érigés en postulat de base tant pour les salariés que pour les bénévoles.

La gestion des finances sous la responsabilité du Trésorier et de la Commission des Finances, sera assurée avec prudence et rigueur.

Bien évidemment, la prudence et la rigueur ne seront ni un frein à l'aide aux clubs, ni un frein à l'investissement.

Au niveau Administratif, le défi réside dans notre capacité collective à appréhender la nouvelle dimension de notre Territoire.

Pour cela, les deux sites de Balma et la Grande Motte sont évidemment très importants. La grandeur de la nouvelle Ligue donne encore plus de responsabilité aux Comités Départementaux dans leur rôle de proximité.

Mais tous ces projets ne seront réalisés que si tous ensemble nous construisons le modèle de demain, toujours plus efficace, encore plus innovant et surtout encore plus convivial.

Avant de passer aux élections, que les statuts de la FFT nous imposent à bulletin secret, je souhaite vous présenter les bénévoles du Comité de Direction de la ligue d'Occitanie Pyrénées Méditerranée.

Présentation des candidats au Comité de Direction (par ordre alphabétique à partir du 4^{ème})

1	Pierre DOUMAYROU	32		SORTANT
2	Eric LARGERON	34		SORTANT
3	Serge MARTY	12	PDT CLUB	SORTANT
4	Sylvie AMIGO	34		
5	Michel ARNAL	31		SORTANT
6	Irène BACLE	31		SORTANTE
7	Christian BALLOT	11	SG CODEP	SORTANT
8	Philippe BELOU	65		SORTANT
9	Martine BISSET	34	SG CODEP	SORTANTE
10	Sophie BOISOT	34		
11	Claude BONNET	46	PDT CODEP	SORTANT
12	Michel BOYER	11		SORTANT
13	Christophe CARACATSANIS	31	PDT CLUB	SORTANT
14	Michel CARNEJAC	31		SORTANT
15	Michel CAZABAN	34	PDT CLUB	SORTANT
16	Sylvie CAZAUX	31	PDT CLUB	SORTANTE
17	Marie-Laurence CHABRIER	30		SORTANTE
18	Philippe CHAUMERLIAC	82	PDT CODEP	SORTANT
19	Guillaume COSTANZO	30	PDT CODEP	
20	J. Jacques CROGNIER	12	MEDECIN	SORTANT
21	Claude DANDO	32	PDT CLUB	SORTANT
22	Laurent DARCOS	31	PDT CODEP	SORTANT
23	Pierre DUPLAN	32	PDT CODEP	SORTANT
24	Jean-Louis DURAND	11		SORTANT
25	Danielle ESPAGNOL	46		SORTANTE
26	Christian GACHASSIN	65	PDT CLUB	SORTANT
27	Cécile GATOUILLAT	34		SORTANTE
28	Marguerite GIMALAC	12	PDT CODEP	
29	Christophe JACQUART	09	PDT CODEP	SORTANT
30	Olivier LAGIER	34		SORTANT
31	Bernard MASSINES	66	PDT CODEP	SORTANT
32	Anne-Marie MAURETTE	31		SORTANTE
33	J. Christophe MAURETTE	31		SORTANT
34	Alexandra MERIGOT	09		SORTANTE
35	Nicolas MIGUEL	11	PDT CODEP	SORTANT
36	Patrice MORA	66		SORTANT
37	Elisabeth NIGAY	66	SG CODEP	SORTANTE
38	Cédric NOUVEL	30	SG CODEP	SORTANT
39	Michel ORLIAC	82	PDT CLUB	SORTANT
40	Elodie PIAZZA	31	PDT CLUB	
41	Yves PIETTE	65	PDT CODEP	SORTANT
42	Laurent POLGE	34		
43	Laurent POUGET	48	PDT CODEP	SORTANT
44	Delphine PRATS	34		
45	Jean-Louis REY	34	PDT CODEP	SORTANT
46	Michèle ROBERT	31		SORTANTE
47	Pierre ROUANET	81	PDT CODEP	SORTANT
48	Guylaine SERRANO	34		SORTANTE
49	Michel VERDIER	31		SORTANT
50	Nicolas VIDAL	30		

Suppléants Pyrénées

Alain COURONNE	Sortant
Françoise LABORDE	Sortante
Alain VIGNOLES	Sortant

Suppléants Méditerranée

AUMONT Isabelle	
MASSON Maryse	sortante
COPUROGLU Gayzak	sortant

Le comité directeur de la ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée est composé de 50 membres.

Une seule liste candidate.

La Commission Régionale des Litiges, présidée par Brice Joffre lors de sa réunion du 2 décembre 2017 a validé cette liste et l'a publiée sur le site internet de la Ligue le 4 décembre 2017.

Présentation de la procédure du vote par Brice Joffre et Jean-Louis Darlay.
Annonce du résultat par Brice Joffre

785 clubs inscrits pour 2907 voix
183 clubs votants pour 992 voix

Bulletins blancs et/ou nuls 13 voix
Suffrages exprimés sans bulletin blanc ou nul 979 voix

La liste menée par Pierre DOUMAYROU est élue et a obtenu 979 voix.

VIII - ELECTION DU PRESIDENT

Le Comité Directeur se réunit immédiatement.
Michèle ROBERT annonce à l'Assemblée Générale l'élection à l'unanimité de Monsieur Pierre DOUMAYROU, en tant que Président.

IX - ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA LIGUE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFT

Composition de la Délégation : 7 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

La Commission Régionale des Litiges, présidée par Brice JOFFRE lors de sa réunion du 2 décembre 2017 a validé cette liste et l'a publiée sur le site internet de la Ligue le 4 décembre 2017.

Titulaires ELECTION DÉLÉGUÉS AG FFT

1	Pierre DOUMAYROU	5	Philippe BELOU
2	Eric LARGERON	6	Michel BOYER
3	Serge MARTY	7	Laurent POLGE
4	Anne-Marie MAURETTE		

Suppléants ELECTION DÉLÉGUÉS AG FFT

1	Michel VERDIER
2	Marie-Laurence BARONTI CHABRIER
3	Guylaine SERRANO

Présentation de la procédure du vote par Brice Joffre et Jean-Louis Darlay.
Annonce du résultat par Jean-Louis Darlay

785 clubs inscrits pour 2907 voix
183 clubs votants pour 992 voix

Bulletins blancs et/ou nuls : 13 voix
Suffrages exprimés sans bulletin blanc ou nul : 979 voix

La liste menée par Pierre Doumayrou est élue et a obtenu 979 voix.

X - ALLOCUTION DU PRESIDENT

Au nom de tout le comité de direction et en mon nom, je vous remercie de votre confiance.
Je souhaite que ce mandat de trois ans voit la réussite de la construction de notre nouvelle Ligue.

Que les mots : SPORT, ENTHOUSIASME, ÉQUIPE, INITIATIVE, ÉQUITÉ, CONVIVIALITÉ, AMITIÉ, RESPECT, SOLIDARITÉ, PLAISIR, EFFICACITÉ, HUMANISME, soient les moteurs de nos actions quotidiennes.
Ensemble vous les clubs, les comités, la ligue avons un challenge à relever et cela va se faire au nom de notre passion commune : le Tennis.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacun de vous (salariés et bénévoles) pour transformer cette contrainte en une opportunité d'évolution, d'innovation, d'adaptation et de transformation.

Le modèle associatif me paraît être une excellente réponse à la difficulté de la vie moderne tant du côté du licencié que du côté du dirigeant bénévole.

Avant de conclure, je voudrais vous délivrer un message très politique :
Après avoir vécu de l'intérieur, avec Eric, les dernières élections fédérales, je pense que ce modèle électoral a vécu.
A mon avis, il faut passer à un mode de démocratie direct, comme au rugby, c'est à vous Présidents de club de voter, fini le système actuel, c'est vous qui bossez, c'est vous qui votez !

Pour conclure, je voudrais vous raconter mon rêve : on était en 2020.
On comptait le même nombre de licenciés qu'en 2010 :

On était 100 000 !

Si nous le décidons tous ensemble, ce rêve d'aujourd'hui peut être notre réalité de demain !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

XI – DIFFERENTES ALLOCUTIONS

Kamal Chibli vice-président de la région Occitanie félicite le président pour la tenue de cette Assemblée et l'ambiance dans laquelle se déroulent les délibérations.

Il a pu rencontrer et apprécier les 2 anciens présidents de ligue lors de différentes manifestations comme l'inauguration des bureaux de la Grande Motte.

Il rappelle que la région soutient les projets du tennis, qui est le deuxième sport en termes de licences sur le territoire. Tous les clubs du plus petits au plus grands sont susceptibles d'être aidés. La région est très fière d'avoir également de grands événements comme l'Open Sud de France et les Petits As par exemple, sur son territoire. Il souhaite une bonne saison à l'assemblée.

Eric Journaux directeur du CREPS de Toulouse félicite le président pour son élection et la tenue de cette Assemblée dans le sérieux et la rigueur mais aussi dans le respect et l'écoute d'une démarche démocratique.

Il se félicite du travail passé et avenir entre la ligue et les deux CREPS de l'Occitanie. Au premier janvier 2019, un seul CFA et une collecte commune de la taxe d'apprentissage où les deux zones se mobiliseront.

Le « projet 2020 » pour la ligue a des perspectives ambitieuses et réalistes mais pourquoi pas une projection en 2024, l'état sera aux coté des projets pour contribuer à l'accueil et l'organisation de gros événements.

Eric Journaux remercie encore pour cette AG qui s'est déroulée de façon exemplaire dans le cadre d'une fusion, ce qui n'est pas le cas dans toutes les disciplines.

XII - REMISE MEDAILLES DE LA LIGUE

Les premières médailles régionales de la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée sont attribuées à :

Tony DANESIN, Président du TC Acacia à Carcassonne
Jean Bernard AUDIER, membre du Comité Directeur

Alain COURONNE, Secrétaire Général Ligue Midi Pyrénées
Elisabeth CHRYSOCHOOS Secrétaire Générale Ligue Languedoc Roussillon
Alain BIAU, Président d'honneur de la Ligue

La séance est levée à 13h45

Pierre DOUMAYROU
Président



Elisabeth CHRYSOCHOOS
Secrétaire Générale

